



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 43 DU SAMEDI 17/06/2023

Réunion du 12 juin 2023

### REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La **réunion annuelle de la Délégation du Roannais** aura lieu le **vendredi 23 juin, salle du Cosec, centre omnisport Paul Déroches, rue Vermoisy, à Mably.**

18h30 : remise des dossiers et pointage des clubs.

19h : début de la réunion.

Votre présence ou votre représentativité par une personne habilitée est **INDISPENSABLE**.

Un mail a été adressé à tous les clubs pour les inscriptions pour le repas qui clôturera cette réunion. Coupon réponse à retourner **avant le 19 JUIN, S.V.P., dernier délai.**

**Pour une bonne gestion, pouvez-vous avoir l'amabilité de nous répondre, afin de prévoir nos commandes, (2 personnes maximum par club + les médaillés). Même si votre réponse est négative, nous la communiquer IMPERATIVEMENT par mail.**

### MEDAILLE DELEGATION

**Rappel : La fin de saison approche... C'est le moment de penser à récompenser vos bénévoles les plus méritants.**

A cet effet, vous pouvez demander par mail ou par téléphone, le document de demande de médailles au secrétariat de la Délégation. (retour pour le 19 juin).

### COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

La Délégation tient à remercier :

- le club de Riorges (pour la bonne organisation de ces finales),
- la Marie de Riorges (pour le prêt des installations),
- les clubs participants pour leur bon comportement et leurs nombreux supporters,
- une mention spéciale pour le club de Mayotte (qui ont rendu un vestiaire comme à leur arrivé).

### RECOMMANDATION AUX CLUBS

#### Tablette SAMSUNG

Pour l'installation de l'application FMI, consulter le **PV SECRETARIAT GENERAL du DISTRICT DE LA LOIRE n° 35 du SAMEDI 22 AVRIL.**

### DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de District (jeunes et seniors) aura lieu courant octobre, secteur de Roanne. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.

### LAURAFoot

#### LICENCES 2023 – 2024

### LA DEMATERIALISATION OBLIGATOIRE POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football vous informe de la mise en place de la **DEMATERIALISATION OBLIGATOIRE** pour le **RENOUELEMENT** des **licences** à partir de la **saïson 2023/2024**.

La dématérialisation devient obligatoire pour les **renouvellements** :

- Joueuse - joueur
- Dirigeante - dirigeant



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.90

- Volontaire
- Arbitre
- Educatrice - éducateur

Les bordereaux de demande de licence seront disponibles dès que possible sur le site internet de la LAuRAFoot.

### **Les avantages de la dématérialisation** (service gratuit)

- Gain de temps important dans la collecte des pièces
- Facilité de saisie des informations
- Réduction des charges administratives (pas de papier, pas de scan, pas d'allers/retours),
- Rapidité du processus,
- Respect de l'environnement (suppression des licences en papier)

### **COUPE DE FRANCE**

La Commission Régionale des Coupes vous informe de l'ouverture des engagements pour la Coupe de France, édition 2023-2024, via FOOTCLUBS (voir PV Secrétaire Général du District de la Loire pour la procédure).

- Date de fermeture des engagements fixée au 15 juin 2023
- Le droit d'engagement reste maintenu à 52 €